

## L'Adapei inaugure une résidence favorisant l'autonomie des personnes handicapées à Brignoles

Mercredi 23 mars à 11h30

En plein cœur de Brignoles, l'Adapei var-méditerranée inaugure une résidence d'habitats partagés, favorisant l'émancipation et l'autonomie de personnes vivant avec un handicap. Conçue par Urban Promotion, elle comprend des logements pour personnes avec et sans handicap. Une nouvelle offre d'hébergement, qui associe au sein d'un même ensemble architectural structures médico-sociales et milieu ordinaire et propose des activités collectives favorisant la mixité, la sécurité et le bien vivre ensemble. Ce programme s'inscrit dans l'opération de renouvellement urbain « Brignoles cœur de ville » et participe ainsi à la redynamisation et au développement économique du centre-ville.



### La résidence Esperanço

**Un foyer d'hébergement sous la forme de 13 studios** pour salariés d'ESAT, placés sous la compétence et financés par le Département du Var. Chaque résident dispose d'une chambre individuelle avec salle de bain, terrasse et kitchenette. Dans ce nouveau cadre, l'accompagnement des professionnels s'adapte avec plus de souplesse au niveau d'autonomie et aux envies de chacun des résidents, en réduisant le poids du collectif dans la continuité d'actions déjà mises en place dans le foyer précédent.

**5 logements de droit commun proposés à la location** pour personnes suivies en SAVS, retraités d'ESAT ou personnes éligible à un logement à loyer modéré (3 T1 et 2 T2). La proximité du foyer d'hébergement et la présence de professionnels dans la résidence peuvent rassurer les locataires. Ces appartements peuvent être une solution pour les résidents du foyer d'hébergement au moment de leur départ à la retraite, avec la possibilité de rester vivre sur le même site, de conserver leurs habitudes et leur réseau relationnel.

**A l'horizon 2023, projet d'une colocation pour 8 personnes** en situation de handicap, ayant besoin d'un accompagnement personnalisé pour vivre en autonomie. Il s'agira par exemple de salariés d'ESAT, en activité ou retraités, de personnes qui ne veulent pas vivre en établissement (tel que foyer de vie), de personnes vieillissantes ou de personnes sans solutions d'accompagnement et d'hébergement.

Chaque personne aura une chambre individuelle avec salle de bain, sanitaires et coin bureau. Pour financer une présence éducative quotidienne, les prestations compensation handicap (PCH) des locataires seront mises en commun et l'accompagnement médical et paramédical assuré par des prestataires de services à domicile. Une chambre y sera spécifiquement réservée à l'accueil temporaire de proches ou pour réaliser des stages d'intégration à la colocation.

Dans l'attente, le Département y a autorisé l'installation provisoire de places 5 de foyers d'hébergement pour travailleurs d'ESAT pour favoriser leur inclusion. Ils y sont logés avec un accompagnement adapté à leur degré d'autonomie.

**Un service d'aide à la vie sociale (SAVS)**, également financé et installé par le Département, accompagne des personnes en situation de handicap dans tous les aspects de leur vie quotidienne, vient compléter l'offre de la résidence.

**Une salle multimodale**, espace ressource pour la cité ouverte aux voisins, aux associations pour la pratique d'activités socio-culturelles et sportives.

**17 places de parking** sous-terrain et 2 garages fermés garantissent un accès facile au pôle pour les habitants et les personnes extérieures.



### Pour les résidents, un grand pas vers l'autonomie

Cette nouvelle résidence, en plus d'offrir un cadre de vie agréable et fonctionnel à proximité de toutes commodités, répond à une attente forte et légitime de nos publics : être un citoyen à part entière et vivre comme tout le monde. Elle met un terme à la vie en collectivité, souvent génératrice de réponses standardisées et parfois pesantes. C'est un virage dans le fonctionnement classique de nos établissements et la perspective d'un accompagnement nouveau, sur-mesure et fondé sur le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

L'équipe de professionnels accompagne le projet individuel des résidents relevant du foyer d'hébergement et du SAVS, et leur permet, dans les actions concrètes du quotidien, de faire leur propre expérience, de développer leurs capacités et de se prendre en charge dans la mesure de leurs possibilités. Cela exige de diversifier les mises en situation, en faisant preuve de créativité et de co-création avec la personne pour mettre en place des stratégies de compensation.

Cette nouvelle forme d'hébergement ordinaire offre la perspective de grandir en progresser en autonomie :

**Meilleur respect de la vie intime grâce à un véritable « chez soi »** : les résidents ont désormais leur appartement, avec leur propre cuisine et leur salle de bain, alors qu'auparavant ces espaces étaient partagés. Avec l'appui des professionnels, ils planifient leurs repas, font leurs courses et cuisinent leur repas. Ils sont libres de recevoir leurs proches, leurs amis et d'avoir une vie affective épanouie.

**Plus grande liberté pour se déplacer**, grâce à un meilleur accès aux transports publics et la fin d'un transport collectif mis en place par l'ESAT. Les travailleurs ayant leur permis de conduire et leur propre véhicule ont une place de parking au sein de la résidence. Une solidarité s'est mise en place entre résidents qui se sont organisés pour covoiturer et diminuer leur frais de transport.

**Meilleur accès à la prévention et à la santé**, grâce à la proximité de pôles médicaux et de l'hôpital de Brignoles. Pour accompagner les résidents dans leur éducation à la santé, des partenariats avec professionnels de santé sont mis en place pour des ateliers d'information et de sensibilisation (nutrition, cancer, ...) organisés dans la salle multimodale de la résidence.

**Ouverture et vivre ensemble** : cette salle située au rez-de-chaussée est mise à disposition d'associations partenaires pour l'organisation de leurs activités : ateliers culinaires, fitness, expositions artistiques... Les résidents peuvent y participer librement, selon leurs envies : pari réussi pour cet espace ouvert sur la cité, vecteur de mixité et de bien vivre-ensemble.

Une émancipation qui s'accompagne aussi d'une **plus grande responsabilisation dans les gestes du quotidien**. Avec l'appui des professionnels, les personnes gèrent un ensemble de tâches, comme les leurs démarches administratives ou la gestion de leur budget. Ils sont responsables de l'entretien de leur logement, de leur linge. L'entrée dans leur logement s'est par exemple accompagnée de la signature d'un bail et de la réalisation d'un état des lieux.

## **A propos de l'Adapei var-méditerranée**

Actrice de l'économie sociale et solidaire et créatrice de solutions inclusives, l'Adapei accompagne 2500 enfants et adultes, dont la situation de vie nécessite un dispositif spécifique. L'objectif est de garantir des parcours de vie réussis et émancipés dans tous les domaines : logement, formation, emploi, santé... Elle emploie 1200 salariés.

**Vivre comme tout le monde, une attente fortement exprimées par les publics**. Les personnes handicapées ou âgées expriment l'envie de vivre chez elles plutôt qu'en institution, tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté. Pour répondre à cette demande de plus en plus forte et permettre l'émancipation des personnes, l'Adapei diversifie son offre d'habitat, en repensant son bâti pour une exploitation différente des espaces et en initiant de nouveaux projets immobiliers à visée inclusive.

## **L'inclusion, une priorité de la politique autonomie portée par le Département du Var**

En matière d'offre médico-sociale, le Département soutient les projets alternatifs et innovants à visée inclusive, qui permettent aux personnes âgées ou en situation de handicap de vivre selon leur volonté, dans un environnement adapté. Les logements relevant du foyer d'hébergement et le SAVS sont placés sous la compétence du Département, qui en finance les dépenses au travers de l'aide sociale départementale.